



CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code des Collectivités Territoriales)

Les membres du Conseil Municipal nouvellement élus lors du scrutin du 22 mars 2026 sont convoqués à la réunion du conseil municipal qui se tiendra dans la salle du Conseil **le vendredi 27 mars 2026, à 18 heures 00.**

- La séance sera publique.
- Chaque conseiller peut être porteur d'un pouvoir.

Fait à Dolus-d'Oléron, le 23 mars 2026

Le Maire,

Thibault BRECHKOFF



Affiché en Mairie le ~~24~~03/2026

Session ordinaire

ORDRE DU JOUR

1. Installation du Conseil Municipal
2. Élection du Maire
3. Détermination du nombre des adjoints
4. Élection des adjoints
5. Lecture et remise de la charte de l'élu local
6. Délégations consenties au maire par le conseil municipal en vertu de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales
7. Fixation des indemnités de fonction des élus
8. Majoration des indemnités des élus

Questions diverses